

République française COTE D'OR <b>Commune de CRÉANCEY</b> 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	<b>D2018-18</b>
---	---	-----------------

## SEANCE DU 5 AVRIL 2018

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>			Le 5 avril 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire  <b>Etaient présents:</b> CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, <del>BELOGEY Fabien</del> , <del>CORNESSE Jean Pierre</del> , DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, <del>PAUVERT Yohan</del> , <del>PAJOT Marc</del> .  <b>Procuration :</b> CORNESSE Jean-Pierre à MAURICE Roselin <b>Absents :</b> PAJOT Marc, PAUVERT Yohan, BELOGEY Fabien. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. <b>Secrétaire:</b> MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	

**Date de la convocation**  
 29/03/2018  
**Date d'affichage**  
 06/04/2018

### OBJET : SUBVENTIONS 2018 VERSEES AUX ORGANISMES

- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2018 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- VOTE les subventions de fonctionnement 2018 versées aux associations et autres organismes (comptes 657358 et 6574) :

ADMR Pouilly en Auxois	100.00	
TELETHON AFM	100.00	
DON du Sang	100.00	
Centre Hospitalier GF Leclerc	100.00	
Association Sportive Collège de Pouilly-en-Auxois	100.00	
FNACA	100.00	
Coopérative scolaire école de Créancey	1500.00	
SPA Les Amis des Bêtes	490.00	
CFA Autun	50.00	
ADAM école de musique de Pouilly en Auxois	100.00	
Prévention Routière	250.00	
Sivoss de Commarin	650.00	
<b>TOTAL</b>	<b>3640.00</b>	

Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,  
Jocelyn CHAPOTOT